



Conditions générales de vente – CGV –

Identification

- **Raison sociale – nom commercial** : Clown Collectif
- **Enregistrement** : Auto-entreprise enregistrée sous le code APE 93.29.Z « Autre activité récréatives et de loisirs »
- **N° SIRET** : 447 881 541 00034
- **Siège social** : Les Blaches, 610 chemin des pins, 26110 Mirabel-aux-Barronnies
- **Pays** : France
- **Contact** : clowncollectif@gmail.com

ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent contractuellement les relations commerciales entre Clown Collectif et la/le client.e du site www.clowncollectif.com.

la/le client.e déclare avoir pris connaissance des dispositions suivantes avant de passer commande de produits. En choisissant d'acheter des services et prestations via www.clowncollectif.com, la/le client.e accepte expressément les termes énoncés ci-après.

En cas de contradiction entre les présentes conditions générales de vente et tout autre document figurant sur le site, y compris charte de qualité ou document équivalent, les présentes conditions générales prévalent.

PRIX

Les prix affichés sur le site www.clowncollectif.com sont exprimés en Euros, toutes taxes comprises, et ceci hors participation aux frais d'expédition. Les transactions sont libellées en Euros.

Le prix indiqué dans le récapitulatif des pré-inscriptions est le prix définitif.

Clown Collectif se réserve le droit de modifier à tout moment l'offre publiée sur le site www.clowncollectif.com en termes de services et de prix, en fonction notamment des contraintes liées aux fournisseurs. Mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes sous réserve de leur disponibilité.

En cas d'erreur manifeste sur le prix, liée à un erreur de saisie, Clown Collectif se réserve le droit d'annuler la vente. Un arrangement sera alors proposé au client.

Nos ventes sont conclues avec réserve de propriété. Les produits demeurent propriété de Clown Collectif jusqu'au complet encaissement du prix.

SERVICES VENDUS

Le site www.clowncollectif.com fait la valorisation et la publicité de stages créés et animés par Virginie STIDLER, via Clown Collectif, ainsi que la publicité pour l'accompagnement de création de spectacles éthiques et écologiques.

Réservation : la réservation se fait en ligne via:

- * le site <https://clowncollectif.com/>
- * par mail à clowncollectif@gmail.com

Elle ne sera effective qu'à réception :

- * du formulaire d'inscription à remplir en ligne depuis le site www.clowncollectif.com
- * des arrhes de 30 % du coût total du stage à payer par chèque à l'ordre de Virginie STIDLER à l'adresse postale :

801 chemin de la chapelle,
26150 SAINT-ANDEOL

Les arrhes seront rendus au premier jour du stage à réception du paiement de la somme totale.

A réception de l'inscription complète, la/le stagiaire recevra un mail valant confirmation d'inscription accompagné des conditions d'inscription et des modalités pratiques à connaître.

Facturation : sur la demande du stagiaire, une facture pourra être transmise.

Par Internet, lorsque vous cliquez sur le bouton "Envoyer" après le processus de pré-inscription, vous déclarez accepter pleinement et sans réserve l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente.

Les données enregistrées par Clown Collectif constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre Clown Collectif et ses clients.

Clown Collectif se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute nouvelle inscription venant d'un client avec lequel un litige existe. Par ailleurs, en cas de souci lié au traitement de la commande, Clown Collectif contactera directement la/le client.e aux coordonnées indiquées par celui-ci, afin de l'informer et de lui proposer une solution.

Lors d'une passation d'inscription, la/le client.e fournit sous son entière et unique responsabilité les informations suivantes :

. Adresse e-mail. Nom et Prénom. Adresse. Ville. Code postal. Téléphone. Fax

En cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire, Clown Collectif ne saurait être tenu pour responsable de l'impossibilité de livraison, notamment si celles-ci sont incomplètes.

CONDITIONS D'ANNULATION PAR L'INTERVENANTE

Si l'effectif prévu n'est pas suffisant au regard des conditions pédagogiques, soit 7 participant.e.s, Clown Collectif se réserve le droit d'annuler ou de reporter le stage. L'intervenante Virginie STIDLER prévient alors les participants par courriel ou par téléphone, au plus tard 10 jours ouvrés avant le début du stage, et ouvre le choix entre le remboursement des sommes versées ou le report de la prestation ou de l'inscription à une date ultérieure la plus proche possible sans pouvoir prétendre à toute autre indemnisation de ce chef. Si aucune date n'est possible ou ne convient, Clown Collectif s'engage à renvoyer le chèque d'arrhes au participant.e.

INTERRUPTION OU ANNULATION PAR LA.LE STAGIAIRE

Le stagiaire s'engage à communiquer à Virginie STIDLER par écrit (courriel à clowncollectif@gmail.com) toute annulation, au moins 15 jours ouvrables avant le début du stage. Dans ce cadre aucune somme ne sera facturée.

En cas d'annulation de commande moins de 14 jours ouvrables avant le démarrage du stage, Clown Collectif se réserve le droit de facturer 30% du coût total du stage, soit l'encaissement du chèque d'arrhes.

En cas de rétractation dans un délai inférieur à 48 h, et/ou en cas d'abandon au cours du stage, le coût intégral sera demandé en toute bonne foi.

CAS DE FORCE MAJEURE

Aucune des parties ne pourra être tenue pour responsable de son retard ou de sa défaillance à exécuter l'une des obligations à sa charge au titre du contrat si cela résulte d'un cas de force majeure.

Lorsque, par la suite de cas de force majeure, l'intervenante Virginie STIDLER est dans l'impossibilité de poursuivre le stage, l'inscription est résiliée de plein droit sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité. Le stagiaire est toutefois tenu au paiement *pro rata temporis* des prestations réalisées par Clown Collectif.

Si, par suite de force majeure dûment reconnue, la/le stagiaire est empêché.e de suivre le stage, il peut rompre le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES DU STAGIAIRE

La/le stagiaire est informé.e que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à Clown Collectif pourront être transmises à des partenaires uniquement pour le bon déroulé du stage.

En application de l'article L6353-9 du code du travail, les informations demandées, sous quelque forme que ce soit, ne peuvent l'être que pour le bon déroulé des animations : ces informations concernent directement et uniquement le stage.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, la/le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à Clown Collectif.

En particulier, Clown Collectif, via Virginie STIDLER, conservera les données de contact du stagiaire afin de lui transmettre les informations concernant les activités de Clown Collectif. Le/la stagiaire pourra, à tout moment, demander à être retiré.e de la liste des destinataires.

L'intervenante considère comme strictement confidentiel, et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourra avoir connaissance à l'occasion du présent contrat.

Afin de respecter la loi "Informatique et Libertés", le traitement des informations nominatives relatives aux clients a fait l'objet de la part de la Clown Collectif d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Obligations du stagiaire : La/le stagiaire considère comme strictement confidentiel, et s'interdit de divulguer le contenu pédagogique mis à disposition dans le cadre du stage et qui fait œuvre de la propriété intellectuelle de Virginie STIDLER, soit :

- Le détail des exercices, des jeux, des improvisations
- La méthodologie et la pédagogie d'ouverture au clown
- Le conducteur pour la mise en place du stage

Il est donc interdit de divulguer les éléments ci-dessus à l'extérieur, de les reproduire et de les utiliser. Aussi chacun.e sera vigilant.e de ne pas diffuser ni publier les comptes rendu des journées d'animation sur le Web et ne partagera qu'avec les seul.es participant.es engagé.es sur le stage.

La marque « Clown Collectif, un chemin d'Amour de soi, des autres et du monde » est déposée à l'INPI.

COMMUNICATION

Les animateurs-trices sont autorisé.es, après avoir demandé accord aux stagiaires concernés, à diffuser, à titre de communication et de valorisation de leurs activités, des photographies ou vidéos prises durant le stage.

RESPONSABILITÉS

Le/la stagiaire convient que, quels que soient les fondements de sa réclamation, la responsabilité éventuelle de l'animatrice sera limitée à un montant n'excédant pas la somme totale effectivement payée par le stagiaire, pour les services ou tâches fournis par l'intervenante.

L'intervenante dégage sa responsabilité à l'égard des dommages matériels pouvant atteindre le matériel du stagiaire et des lieux de pratique.

ASSURANCES

L'intervenante Virginie STIDLER a souscrit un contrat professionnel d'assurance à « Mutuelle de Poitiers » pour les participant.es au stage. Néanmoins la souscription à une assurance de responsabilité civile personnelle est nécessaire.

CONTACT

Clown Collectif – Virginie Stidler
801 chemin de la Chapelle, 26150 SAINT-ANDEOL
clowncollectif@gmail.com

